

Mesures de soutien de la CCIG face à la crise internationale

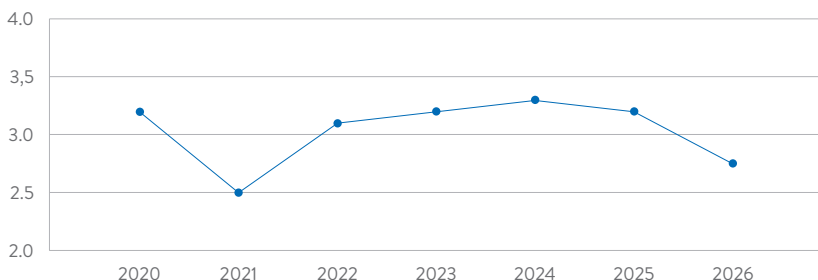


Face aux tensions géopolitiques, à la hausse des coûts de l'énergie et aux incertitudes qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement et les marchés, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) présente une série de propositions concrètes visant à soutenir l'économie genevoise et à préserver l'emploi.

Ces mesures, destinées à alimenter le débat public, poursuivent trois objectifs complémentaires: sécuriser l'activité des entreprises, accélérer la transition énergétique sans fragiliser la compétitivité, et améliorer l'efficacité de l'action publique. La CCIG appelle à une mise en œuvre pragmatique et rapide, en partenariat avec les autorités et les acteurs concernés.

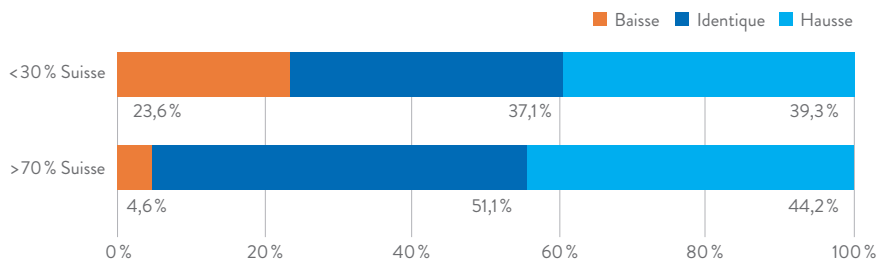
La plus mauvaise année depuis la crise COVID (2021 – l'enquête de 2020 a été menée avant la prise de mesures en Suisse)

Taux de satisfaction par rapport à l'année écoulée (0 à 5)



La proportion d'entreprises anticipant une année 2026 difficile est bien plus élevée parmi les exportateurs (moins de 30 % du CA réalisé en Suisse)

Anticipation – Rentabilité 2026



1. MARCHÉ DU TRAVAIL

Le marché du travail genevois doit pouvoir absorber des chocs conjoncturels tout en répondant aux besoins structurels de compétences. La CCIG propose de renforcer les instruments qui permettent aux entreprises de traverser une baisse temporaire de la demande sans licencier, tout en accélérant la montée en compétences et la mobilité professionnelle. L'objectif est de protéger l'emploi, de limiter la perte de savoir-faire et de réduire les pénuries de main-d'œuvre dans les métiers techniques et numériques.

34,1 %

des entreprises sondées
rencontrent des difficultés
de recrutement

Propositions

1. **Soutenir la révision de l'ordonnance** sur l'assurance chômage (OACI) pour maintenir la durée maximale des RHT à 24 mois au-delà du 31 juillet 2026. L'octroi doit être aussi simple et rapide que possible.
2. **Renforcer les dispositifs de reconversion** pour résorber l'inadéquation entre les compétences disponibles et les compétences requises, en augmentant l'offre de formation dans les filières structurellement sous tension (technique, ingénierie, production, informatique), notamment via des microcertifications.
3. **Éviter d'imposer aux entreprises** déjà soumises à des CCT fédérales de nouvelles obligations spécifiques et contraignantes (p. ex. via des CTT), afin de préserver la sécurité juridique et la compétitivité.

2. ÉNERGIE

La sécurité d’approvisionnement et la maîtrise des prix de l’énergie sont devenues des facteurs déterminants de compétitivité. Pour la CCIG, il est essentiel

d’augmenter rapidement les capacités de production et d’adapter les infrastructures afin d’accompagner l’électrification des usages. Des investissements ciblés sur le réseau et le stockage permettront d’intégrer davantage de production renouvelable, de réduire les congestions et de sécuriser l’activité des entreprises, notamment lors des périodes de forte demande.

67,8 %

de dépendance à des ressources étrangères

Propositions

1. **Accroître la production domestique d’électricité** et accélérer l’électrification ainsi que la décarbonation de l’économie, notamment en:
 - a. **modernisant et renforçant le réseau**, en tenant compte des contraintes saisonnières et des pics d’activité;
 - b. **favorisant l’autoconsommation** en subventionnant à la fois les capacités de production et de stockage, ainsi que toute mesure favorisant la consommation localisée, permettant de réduire les injections simultanées et d’éviter la surcharge du réseau.

3. FONDS DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE

La base industrielle constitue un pilier de l'innovation, des exportations et des emplois qualifiés. Un fonds dédié doit agir comme catalyseur d'investissements: modernisation d'équipements, efficacité énergétique, projets de décarbonation et adoption de solutions d'intelligence artificielle pour gagner en productivité. La CCIG préconise un dispositif simple, doté de critères clairs (effet sur l'emploi, réduction des émissions, capacité d'entraînement sur la chaîne de valeur) et articulé avec les instruments existants, afin de maximiser l'effet levier des financements

2^e

Canton exportateur,
12% du PIB,
27 000 emplois

Propositions

Créer un fonds dédié à l'investissement industriel, à la décarbonation, à la modernisation des outils de production et au déploiement de l'IA.

4. FONDS POUR L'INNOVATION

L'innovation a besoin de financements adaptés à la croissance, en particulier aux phases d'industrialisation et d'internationalisation. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour permettre aux entreprises genevoises de rester compétitives dans un contexte d'accélération technologique. La CCIG recommande de cibler prioritairement les projets à forte valeur ajoutée (numérique, deep tech, cleantech, sciences de la vie) et de favoriser le transfert de technologie entre la recherche et les entreprises.

Propositions

Renforcer les capacités de financement en allouant une part des excédents budgétaires du canton au Fonds d'Innovation Fongit (FIF).

5. FISCALITÉ

Dans un contexte de concurrence inter-cantonale et internationale, une fiscalité lisible et compétitive est un levier majeur pour attirer et maintenir des talents, des sièges et des investissements. La CCIG plaide pour une approche équilibrée: améliorer l'attractivité tout en sécurisant, sur la durée, les recettes publiques grâce à une base fiscale élargie.

Genève

est le canton
qui exploite le plus
le potentiel fiscal des
personnes physiques

Propositions

1. Réduire la fiscalité de l'outil de travail.
2. Alléger l'imposition des hauts revenus afin de rester concurrentiel face aux autres cantons suisses.
3. Réduire l'impôt sur la fortune.

«Les entreprises industrielles et exportatrices sont aujourd'hui en première ligne face aux chocs internationaux et à la dégradation de l'environnement économique. Cette situation exerce une pression croissante sur l'activité, les marges et l'emploi. C'est pourquoi la CCIG propose d'activer rapidement des mesures ciblées pour soulager ces entreprises, et soutenir l'investissement.»

Vincent Subilia, directeur général de la CCIG

2,8 milliards

c'est le gain potentiel
en cas d'amélioration
substantielle de l'efficacité
administrative

6. CHARGE ADMINISTRATIVE

La complexité administrative pèse directement sur la compétitivité, en particulier pour les PME qui disposent de moins de ressources pour gérer les obligations de conformité. Réduire les délais, simplifier les procédures et généraliser des démarches numériques fluides libère du temps et des moyens pour l'activité productive. Pour la CCIG, l'administration doit viser une logique de service, mesurable et orientée résultats, avec des règles proportionnées et des processus de décision prévisibles.

Propositions

1. **Introduire un dispositif cantonal d'évaluation des coûts réglementaires** (analyse d'impact), en amont de toute nouvelle réglementation.
2. **Simplifier les démarches et développer un véritable guichet unique**, notamment via des procédures en ligne et des formulaires standardisés.
3. **Renforcer l'efficacité des procédures et la responsabilité des autorités** quant au respect des délais de traitement.
4. **Garantir la proportionnalité et la cohérence des exigences**, afin d'éviter les doublons et les contraintes inutiles.
5. **Appliquer le principe du «once-only»**: ne demander qu'une seule fois les informations déjà transmises à l'administration.
6. **Accélérer la numérisation de bout en bout de l'administration** et de ses services, avec une attention particulière à l'interopérabilité et à la sécurité des données.

Conclusion

La CCIG est convaincue qu'un paquet de mesures ciblées, rapidement activables et fondées sur des incitations, constitue la meilleure réponse pour protéger l'emploi, renforcer la résilience de l'économie genevoise et accélérer la transition énergétique. Elle appelle les autorités à prioriser les décisions à fort impact, à coordonner l'action entre niveaux cantonal et fédéral, et à associer étroitement les milieux économiques à la mise en œuvre.



CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DES SERVICES
DE GENÈVE

Depuis 1865

Assurer une économie forte

Promouvoir les entreprises membres

Maison de l'économie

Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève

Tél. +41 22 819 91 11

www.ccig.ch

